

Construction d'un Pôle Culturel sur la commune de Cuers.

L'établissement est classé Type S de 2ème catégorie avec activités de Types L et R.

La mission sera de type Maître d'Œuvre.

Elle consistera à réaliser du dossier de Coordination SSI, alarme Type 2A, pour mettre en œuvre le Système de Sécurité.

Le bâtiment doit être construit sur la parcelle cadastrée AT370 située à l'intersection des rues suivantes :

- Chemin de la Guinguette,

- Avenue Jean Moulin.

Sur la commune de Cuers.

Le projet aura une surface utile totale d'environ 1250 m².

Il accueillera :

- Une bibliothèque, environ 300 m²,

- Une école de musique, environ 110 m²,

- Des locaux associatifs, environ 260 m²,

- Une salle polyvalente, environ 480 m².

Le bâtiment sera bordé par des espaces verts et des parkings aériens.

Réalisation des pièces écrites des lots techniques dans le cadre de la loi MOP :

- Chauffage et rafraîchissement de la médiathèque et des locaux associatifs par des DRV et cassettes 4 voies de soufflage,

- Chauffage et rafraîchissement de la salle polyvalente par une Pompe à Chaleur Air/Eau et 2 CTA double-flux à récupération de calories sur l'air extrait et modulation du débit d'air neuf en fonction de l'occupation des locaux,

- Ventilation mécanique double-flux à récupération d'énergie,

- Plomberie sanitaires,

- Électricité dont Système de Sécurité Incendie (SSI).

Suivi des travaux.

Le bâtiment est soumis à la RT2012.



CRÉATION D'UN PÔLE CULTUREL

Cuers (83)



COMMUNE DE CUERS

Maitre d'ouvrage

Place Général MAGNAN
83390 CUERS

Bureau d'études :

OéVi Ingénierie
219 Rue du Mas de Clapier
83390 PUGET-VILLE

Architecte :

Marie PARENTE Architecte
105, Avenue Henri Jansoulin
83740 LA CADIÈRE D'AZUR

Montant des travaux :

2 000 000.00€HT

Date de réalisation des travaux :

2020

